



Rapport sur les orientations budgétaires 2026

Jeudi 18 décembre 2025



Le SDIS est aux côtés des euréliens (population, acteurs économiques, élus) dans les moments critiques pour les protéger et assurer leur sécurité.

Derrière cette **réactivité**, il y a des **décisions budgétaires stratégiques**.

Pour l'année 2026 :

Tracer un cap **clair, ambitieux** dans un contexte de **ressources limitées**.

Quels sont les grands axes budgétaires pour 2026 ?

1. Préparer le SDIS aux défis de demain

Anticipation (PPI)

Innovation

Développement durable

Nouvelles coopérations

2. Mettre l'humain au cœur du dispositif

Poursuite maîtrise masse salariale

Valorisation synergie SPP et SPV

Innovation pour optimiser le
travail des personnels du SDIS

3. Rechercher des sources de financement et se donner de nouvelles marges

Innovation frugale



DEPENSES

Quel budget prévisionnel pour 2026 ?

2 orientations :

- Rationnaliser les dépenses de fonctionnement;
- Continuer à investir.

Dynamique d'investissement =

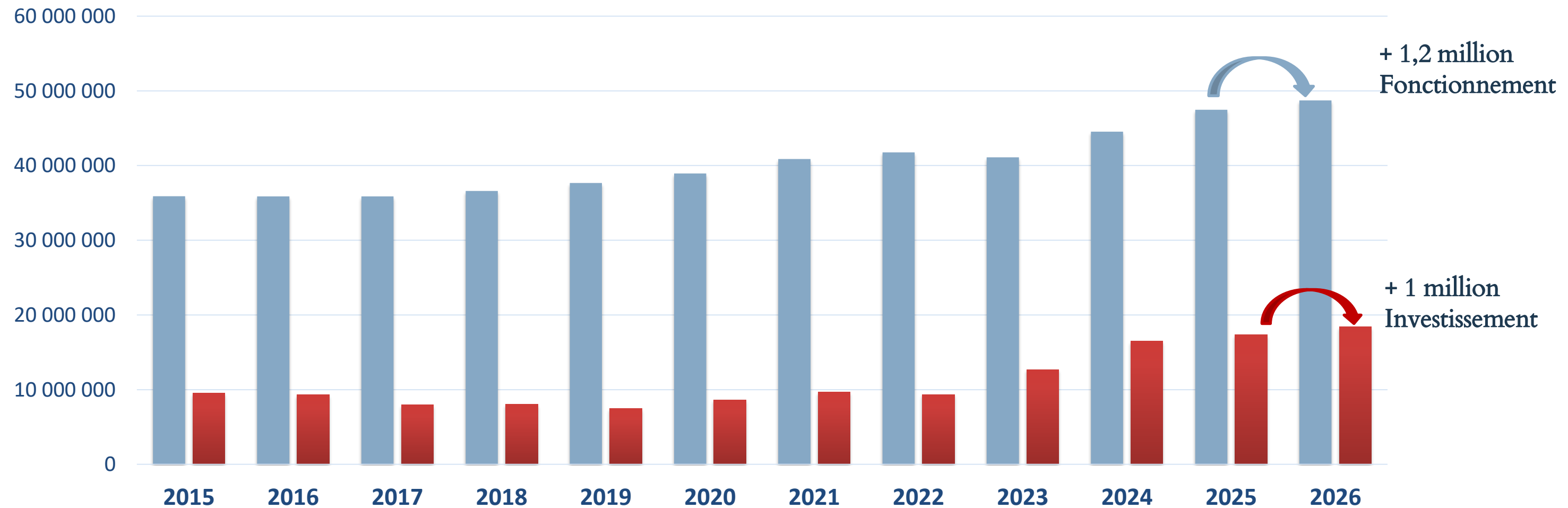
condition pour optimiser les frais de fonctionnement.

Quelle prévision de dépenses pour 2026 ?

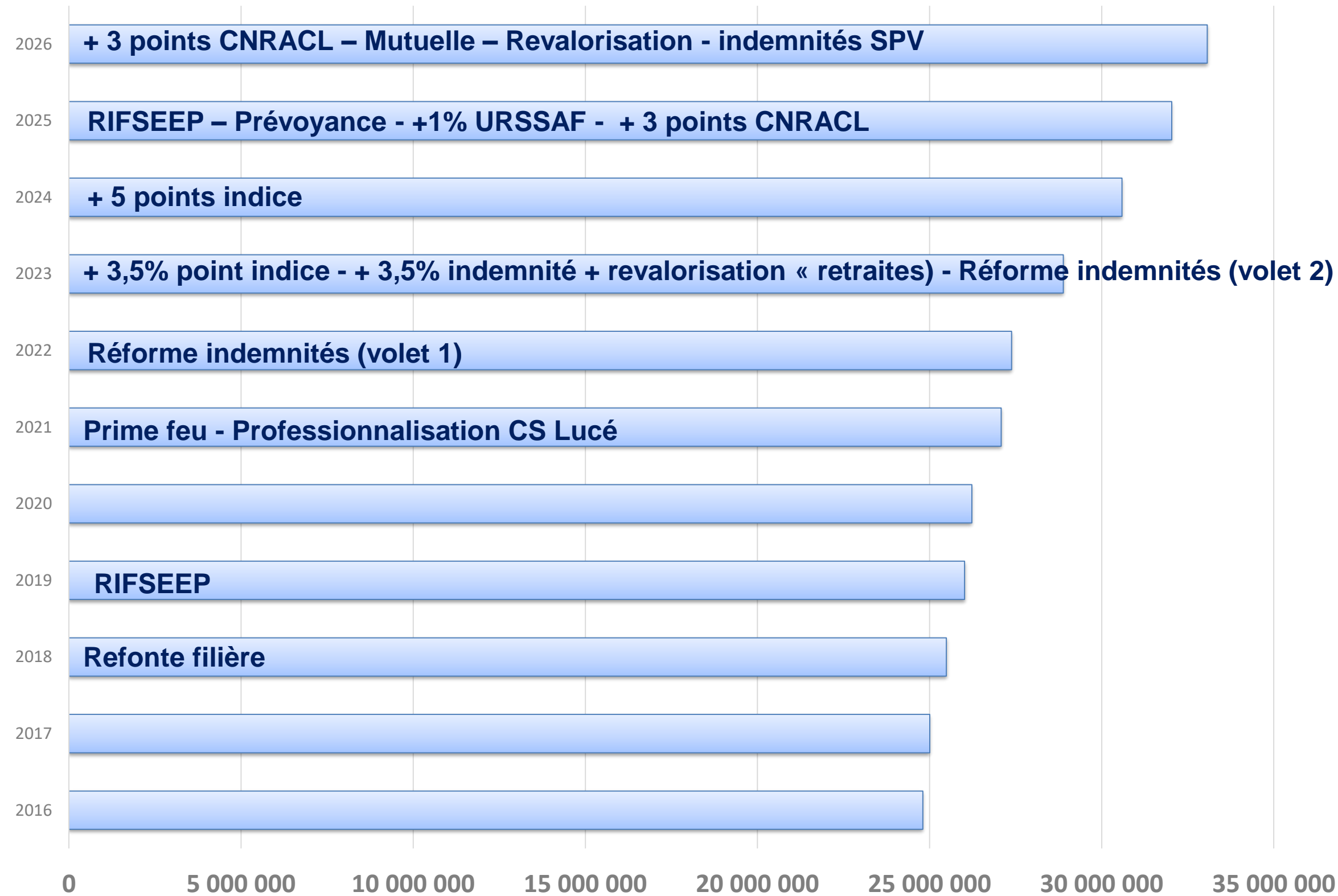
67 millions d'euros (48,5 M€ en fonctionnement et 18,4 M€ en investissement)

Soit + 2,2 millions par rapport à 2025

Evolution des BP entre 2015 à 2025 & OB 2026



Evolution du 1^{er} poste de dépenses ?



En 10 ans, à effectifs constants*,
+ 8 millions (+33%) en raison de dépenses
principalement subies.

*391 postes budgétés au 01/01/2026 (hors
apprentis : 5)

286 sapeurs pompiers professionnels
(y compris service de santé),

105 personnels administratifs et
techniques spécialisés
(61 agents administratifs, 44 agents
techniques)

Quelles stratégies sur les dépenses de fonctionnement ?

Masse salariale (chap.012) + 3,2 %

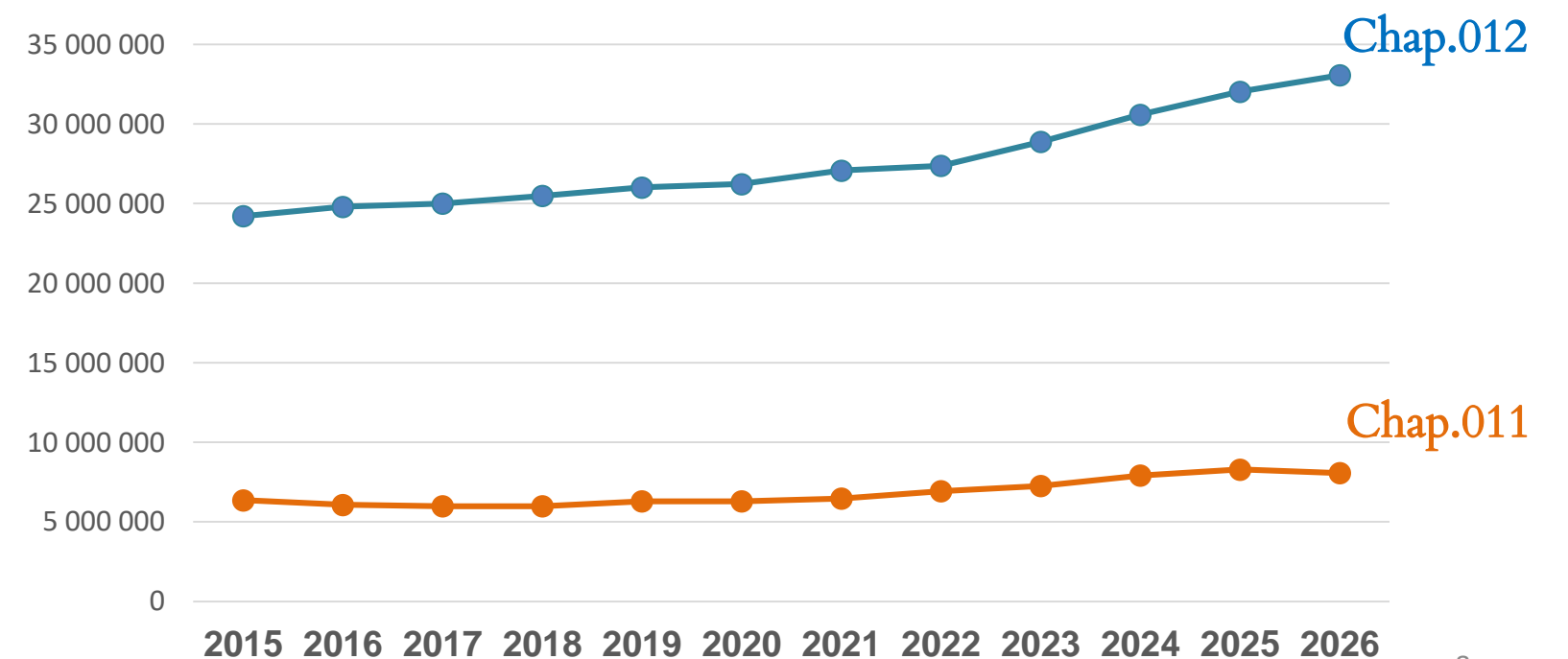
Sont compris dans les 33 millions :

- 24,4 millions personnels (SPP, PATS titulaires et contractuels)
- 8,6 millions SPV : indemnités + prestations fin de service

Les augmentations sont liées aux 3 points de CNRACL (+ 400 000), avancement grades et promotions (GVT), protection sociale agents (participation mutuelle au 01/01), revalorisation indemnités SPV.

Frais de fonctionnement des services / des bâtiments (chap.011) (-)1,1%

- 8,1 millions (dont 4,9 millions fonctionnement des services, 1,1 millions BEA et 1,2 million énergie)
- (-) 5% en 2026 sur budget de fonctionnement des services (idem 2025), recherche de sobriété, sourcing
- Chap. 011 maîtrisé



Quelles stratégies pour les investissements ?

Véhicules et matériels (avec reports estimés)

11,1 millions

- 5,6 millions nouvelles dépenses 2026
- 5,5 millions investissements commandés en 2025 ou années précédentes et reportés sur 2026 (retards de livraison)
- Poursuite des renouvellements du parc tout en cherchant rationalisation et polyvalence

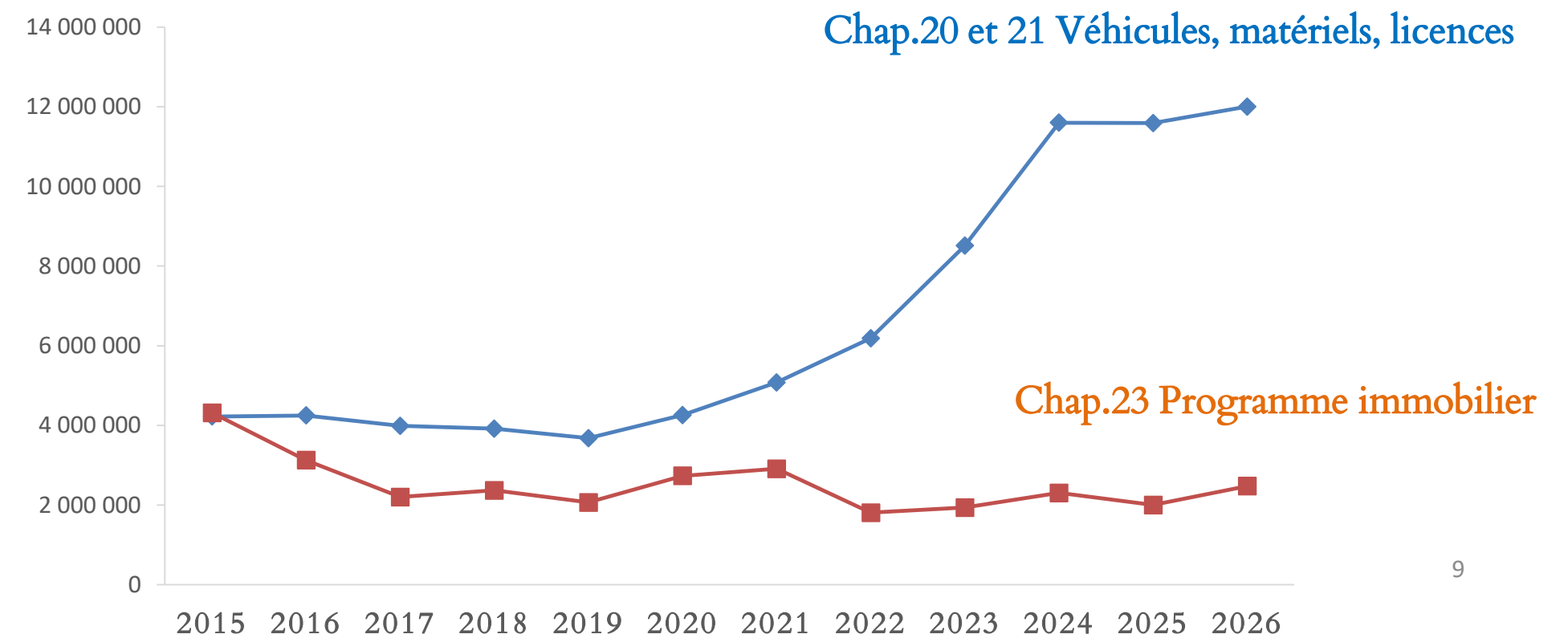
➔ Le PPI sera révisé au BP (13 février 2026)

Programme immobilier

2,5 millions

Poursuite du projet immobilier
Villemeux, Jouy + opérations diverses

➔ Le PPI sera révisé au BP (13 février 2026)



Un point sur la dette

Pour mémoire, 3 emprunts constituent la dette actuelle du SDIS :

Prêteur	Capital dû au 31/12/2025	Type de taux	Taux	Fin
CDC	608 333 €	V	Livret A + 1%	01/01/2044
CREDIT AGRICOLE	1 846 334 €	F	1,24%	03/05/2035
CREDIT AGRICOLE	5 650 312 €	F	3.75%	15/01/2036

Le Conseil départemental a accordé 2 ARSI.

Prêteur	Capital dû au 31/12/2025	Type de taux	Taux	Fin
ARSI 2023	1 300 000 €	V	0	31/12/2033
ARSI 2024	450 000 €	V	0	31/12/2034

La capacité de désendettement du SDIS au 1er janvier 2026 est de **3 ans**.



RECETTES

Un mot sur les contributions en fonctionnement

CD & Communes-EPCI

Contribution du Conseil départemental

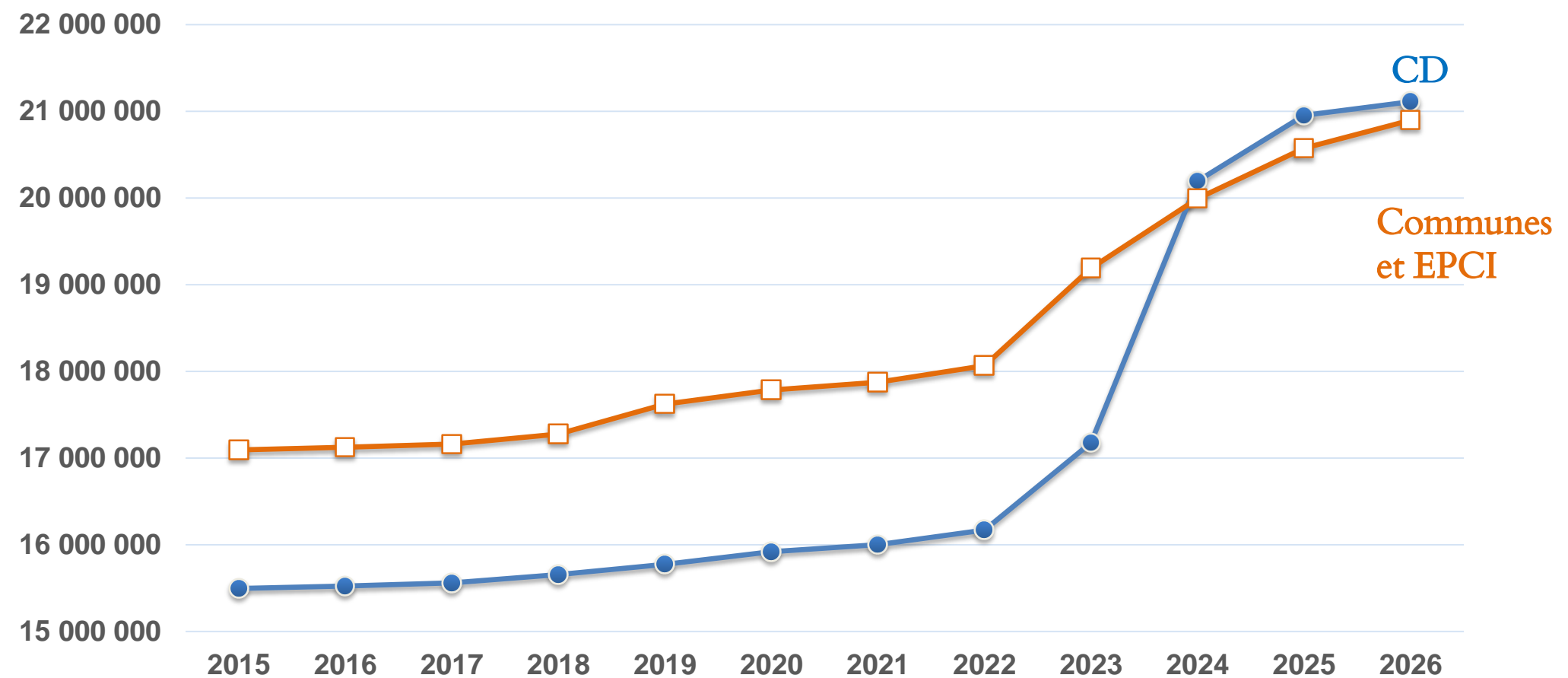
Sont compris dans les 21 millions :

- 18,9 millions contribution socle (+1,58%)
- 2,1 millions de contribution exceptionnelle

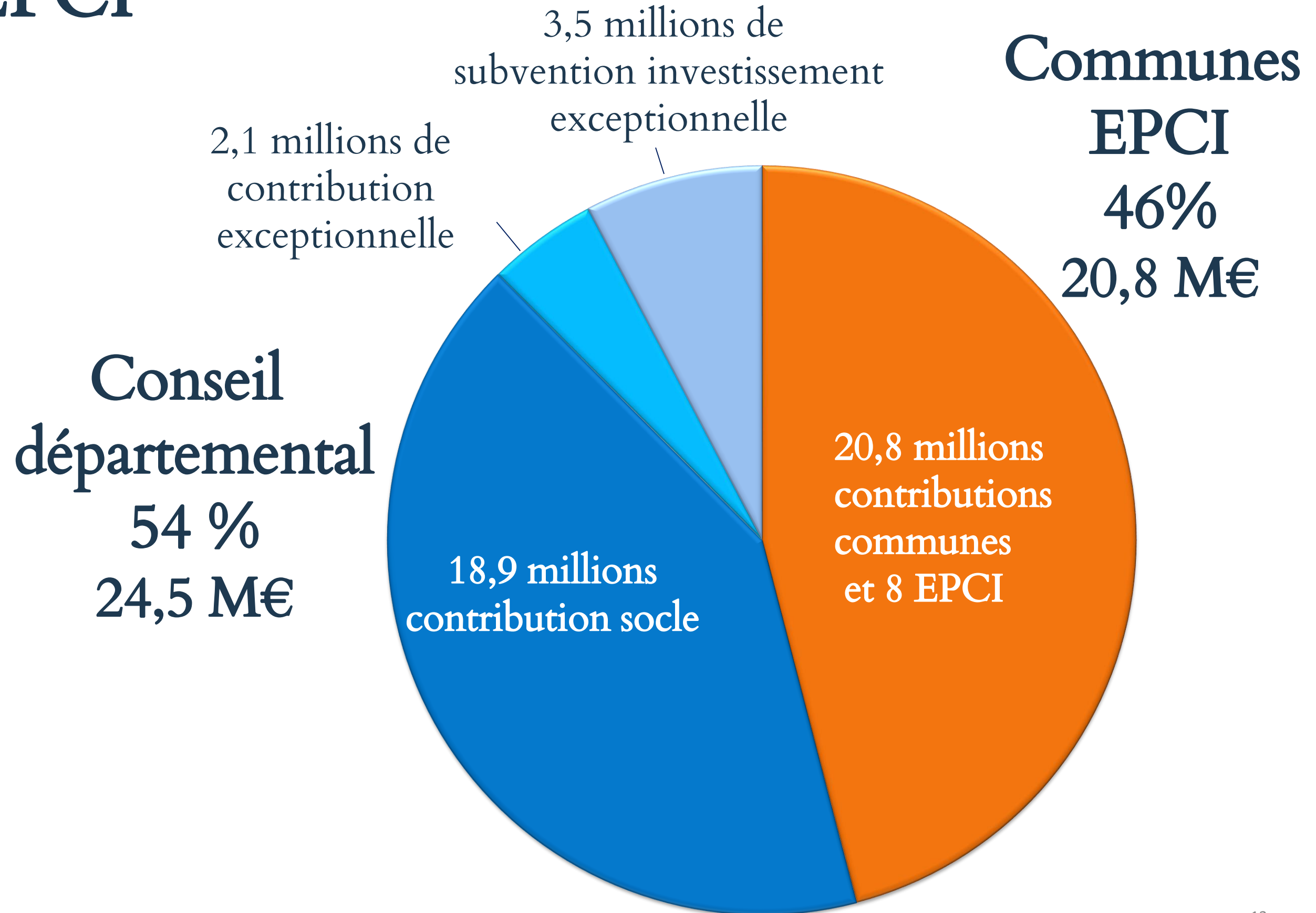
Contributions des communes et EPCI

Sont compris dans les 20,8 millions (+1,58%) :

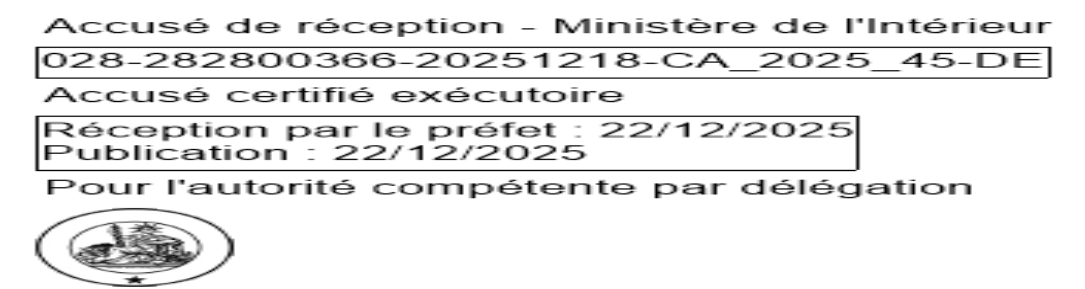
- 3,4 millions pour les communes
- 17,4 millions pour les EPCI ayant la compétence (8/10)
- **Impact** sur renouvellement du CASDIS en 2026



Répartition (fonctionnement + investissement) CD & Communes-EPCI



Conclusion



La situation financière :

- Equilibre atteint avec la contribution de fonctionnement de 2,1 millions € du CD 28
- Une capacité d'investissement maintenue grâce à la subvention d'investissement de 3,5 M€

Les actions engagées :

- (-) 5% de frais de fonctionnement des services (comme en 2025)
- Non remplacement systématique suite départ de personnels administratifs et techniques
- Optimisation recherchée : synergie avec le Département, achats responsables
- Recherche de nouveaux financements et partenariats pour l'investissement du SDIS